

Le SNJ, incontournable chez les journalistes

Première organisation de la profession, le SNJ a obtenu 55% des suffrages en décembre 2021 lors des élections à la Commission de la carte d'identité des journalistes professionnels (CCIJP). Organisé en sections régionales réparties sur tout le territoire, le SNJ s'appuie sur son réseau de militants, ses délégués dans les entreprises, ses permanences (action juridique, pôle pigistes, action syndicale, permanences emploi, fiscalité, déontologie) pour venir en aide aux consœurs et confrères en difficulté face à leur employeur, en particulier les plus fragiles d'entre nous, les salariés isolés et précaires, quelle que soit la forme de presse ou la taille de l'entreprise.

Le SNJ, depuis 90 ans à la CCIJP

Le SNJ et la CCIJP, c'est une histoire commune de bientôt 90 ans. Fondé en 1918 en réaction à la censure, le Syndicat national des journalistes a inspiré la loi de 1935 qui crée notre statut professionnel et... la Commission.

Depuis, notre syndicat n'a cessé d'être porteur des textes qui régissent et protègent les journalistes. Ainsi, en 2020, il est à l'origine de la fin de l'injustice pour les pigistes sur les conditions d'ouverture de droit aux indemnités journalières de la Sécurité Sociale. Aujourd'hui, il œuvre sans relâche pour mettre fin au paradoxe dont sont victimes les correspondants à l'étranger des médias français : reconnus dans le Code du travail, mais exclus de celui de la Sécurité Sociale.

Le SNJ, attentif à toutes et tous

Le respect du statut social et professionnel des journalistes, inscrit dans le Code du travail, est au cœur de la mission du SNJ à la Commission de la carte. Mais toutes les demandes sont examinées avec la plus grande bienveillance par vos élus SNJ. Attentifs aux évolutions du métier, favorisant par exemple la reconnaissance des podcasts d'information ou des médias émergents sur les réseaux sociaux, vos élus s'efforcent de toujours tenir compte de la diversité des situations personnelles, quelle que soit la nature des difficultés rencontrées.

Le SNJ, sur tous les fronts

Indépendance des rédactions, lutte contre les concentrations et les entraves à la liberté de la presse, conditionnalité des aides publiques afin mieux garantir le pluralisme et la qualité de l'information, défense d'un audiovisuel public renforcé, rôle des journalistes dans l'éducation aux médias et à l'information (EMI), régulation de l'utilisation de l'intelligence artificielle générative... Le SNJ a pris une part active aux Etats généraux de la presse indépendante (EGPI) comme aux Etats généraux

de l'information (EGI). Même si le résultat de ces derniers est décevant, le syndicat continue de défendre – auprès des parlementaires notamment – la contribution écrite publiée à cette occasion : « Les 12 travaux pour une information de qualité ».

Le SNJ, contre les patrons voyous pour défendre la carte

Tout au long de l'année, nos militants aident les journalistes, notamment au sein de la permanence juridique. Des journalistes, souvent rémunérés à la pige, sous-payés ou de manière illégale (facture, droit d'auteur, etc.). C'est de ces échanges qu'est venue la volonté du SNJ de mettre en garde les entreprises de presse qui ne respectent pas le Code du travail.

Notre syndicat a donc encouragé la création d'un courrier écrit par la CCIJP à ces entreprises qui ignorent la loi. Régulièrement, le SNJ envoie lui-même des lettres aux employeurs pour les mettre en demeure et saisit l'Inspection du travail. Le syndicat n'hésitera pas à alerter les organismes de protection sociale sur la fraude commise par ces patrons peu scrupuleux. Ce sont les pratiques des employeurs qui doivent changer, pas les critères de la Carte.

Le SNJ, pilier d'une CCIJP indépendante

Au sein de la Commission, les militants du SNJ confortent la reconnaissance de notre carte d'identité, ciment de la profession. Ils expliquent les particularités de la Commission qui la délivre, instituée par le Code du travail et indépendante. Une exception française, reconnue dans le monde, qui donne toute sa valeur de cet outil de travail et outil social.

Face à la menace de l'extrême droite au pouvoir, l'indépendance de notre commission paritaire et professionnelle, financée uniquement par les journalistes et leurs employeurs, est cruciale. Participer au scrutin, c'est marquer votre attachement à cette instance profondément démocratique.

- Suivez toute l'actualité de la profession et du SNJ sur X : @SNJ_national
- Le SNJ est membre fondateur de la Fédération internationale des journalistes.
- Téléchargez le bulletin d'adhésion au SNJ sur notre site
- Une question, un problème, besoin d'un conseil ? Envoyez un mail à snj@snj.fr
- Retrouvez toutes les grilles de salaires, la convention collective, notre actualité sur le site du SNJ
- Le groupe Facebook du pôle pigistes du SNJ compte plus de 4 000 membres.



Elections à la Commission de la carte d'identité des journalistes professionnels

Votez SNJ

Dès le mercredi 14 octobre 2024
(clôture le mardi 5 novembre)

106 ans de combats, au service de la profession, pour la liberté d'informer

Syndicat National
des Journalistes

Les candidats du SNJ aux élections de la CCIJP

Benoît Henrion

Focus sur la Picardie

En binôme avec Aurore Chabaud lors des deux derniers mandats, ils s'étaient partagés la région : Champagne-Ardenne pour elle, et à lui la Picardie ! En poste à Amiens pour France 3, comme JRI, Benoît est aussi, à ses heures perdues, photographe animaliste. On peut compter sur son œil pour scruter les premières demandes.

Matthieu Darriet

La « voix » du Nord

Reporter à Calais pour France Bleu Nord, il vise son troisième mandat de correspondant régional avec la sérénité de l'expérience. Adhérent de la première heure, et depuis trois ans co-secrétaire général de la section SNJ de Radio France, Matthieu a exercé à peu près tous les mandats syndicaux depuis son entrée dans la radio publique en 2000.

Catherine Lozac'h

Au service de la profession

Localière pour le Télégramme, à Vannes, elle a essuyé quelques gros grains au cours de son premier mandat comme présidente de la CCIJP. Une instance qu'elle considère « au service des journalistes ». Sa connaissance de la CCIJP, sa clairvoyance et son sens du dialogue sont des atouts majeurs dans la défense de la profession et de son statut.

La CCIJP en chiffres

34 444 cartes délivrées en 2023 dont 2 156 premières demandes. 51,6 % d'hommes, 48,1 % de femmes et 0,3 % de personnes qui se sont déclarées neutres.

Le SNJ à la CCIJP

En 2021, 55 % des suffrages se sont portés sur les listes SNJ, ce qui représente 5 titulaires et 5 suppléants élus pour les 8 sièges de titulaires et 8 de suppléants à pourvoir côté journalistes pour la Commission plénière. Lors du mandat 2021/2024, les élus du SNJ, qui représentent moins du tiers de l'ensemble des commissaires, ont traité près de 80 % des dossiers.

Commission de 1^{ère} instance

Titulaires



Catherine Lozac'h
Le Télégramme
Sortante



Franck Bazin
La Voix du Nord
Sortant



Cécilia Lacour
Pigiste
Sortante



Francis Magois
L'Equipe/France Football
Sortant



Sophie Bechir
France 3 Paris



Jean-François Rio
Liaisons sociales



Stéphane Foucart
Le Monde



Christelle Pire
Correspondante à l'étranger

Suppléants



Vincent Lanier
Le Progrès
Sortant



Bleuette Dupin
France Bleu Pays de Savoie



Sébastien Lof-Lecoq
NRJ



Sylvie Dellus
Santé magazine



Christophe Petit-Tesson
Photojournaliste EPA



Nicolas Ropert
RMC



Aline Brachet
AEF info



Anaïs Feuga
France Inter

Commission supérieure



Titulaire Christine Morandi
Journaliste honoraire
Sortante



Suppléant 1 Gilles Viellard
Pigiste



Suppléant 2 Stéphane Depinoy
France 2
Sortant

Christine Morandi

Encore un tour

Ancienne correspondante régionale pour le Rhône, elle a passé presque dix ans « au contact des journalistes qui entrent dans la profession ». Après un premier mandat à la Commission supérieure, en tant que suppléante, elle entend bien continuer de défendre le « sésame » qu'est la carte de presse.

Brigitte Whaap

La transmission en Outre-mer

Défendre la déontologie du journalisme auprès de la nouvelle génération de nos confrères et consœurs, voilà la mission que se donne cette journaliste à France Télévisions en Nouvelle-Calédonie. Candidate à la correspondance régionale d'Outre-mer, cette infatigable militante connaît bien le paysage ultramarin.

Sébastien Lof-Lecoq

Au cœur de la profession

« Quand je serai grand, je serai commissaire », avait lancé ce correspondant régional Normandie après avoir assisté, « en spectateur », à une séance en plénière. Journaliste pour NRJ, il est muté à Paris en octobre 2022 et a hâte désormais de pouvoir être « au cœur de ce qui fait notre profession, intéressé aussi bien par les débats que par les oppositions » qui animent la Commission de première instance.

Correspondants régionaux (Titulaires et suppléants)

Alpes



Célia Loubet
Le Dauphiné Libéré
Sortante



Dominique Semet
France 3

Auvergne-Limousin



Geneviève Thivat
La Montagne
Sortante



Fabienne Joigneault
France Bleu Limousin
Sortante

Centre



Malik Laïdi
L'Echo Républicain
Sortant



Patricia Pourrez
Radio France Orléans
Sortante

Languedoc-Roussillon



Laurent Duguet
Pigiste
Le Moniteur
Sortant



Henri Frisque
Pigiste

Nord-Pas-de-Calais



Matthieu Darriet
France Bleu Nord
Sortant



Justine Cantrel
La Voix du Nord

Poitou-Charentes



Julien Fleury
France Bleu La Rochelle
Sortant



Edouard Daniel
La Nouvelle République

Rhône



Cyrille Seux
Le Progrès



Ioulia Poukhlii
Euronews
Sortante

Alsace



Patrick Genthon
France Bleu Alsace
Sortant



Evelyne Herber
Arte
Sortante

Bourgogne/Franche-Comté



Céline Mazeau
L'Est Républicain
Sortante



Vannick Berton
Le Bien Public
Sortante

Champagne-Picardie



Aurore Chabaud
L'Est Eclair Troyes
Sortante



Benoît Henrion
France 3
Sortant

Lorraine



Sabine Lesur
Vosges-Matin
Sortante



Rachel Noël
France Bleu, coordinatrice numérique

Normandie



Anthony Quindroit
Paris-Normandie



Manon Loubet
France 3 Normandie

Provence



Jérôme Rey
La Provence, photographe
Sortant



Caroline Garcia
Le Moniteur

Outre-Mer



Brigitte Whaap
Nouvelle Calédonie La 1^{ère}



Bruce Régent
Réunion La 1^{ère}
Sortant

Aquitaine



Hélène Rietsch
Sud-Ouest



Emmanuel Claverie
France Bleu Périgord

Bretagne



Olivier Scaglia
Le Télégramme
Sortant



Ambre Lefèvre
Ouest-France
Sortante

Côte d'Azur/Corse



Rodolphe Peté
Nice-Matin
Sortant



Marion Galland
France Bleu Corse

Midi Pyrénées



Marc Salvat
La Dépêche, photographe



Christophe Zoia
Pigiste groupe France agricole

Pays de la Loire



Tifenn Thebaud
Le Courrier de L'Ouest
Sortante



Bertrand Boyer
Reporter pigiste pour la télévision
Sortant

Edouard Daniel

Sur le terrain en Poitou-Charentes

A trente-cinq ans, il a déjà un solide parcours dans la PQR : Le Télégramme, Ouest France, le Courrier Picard et depuis 2016 Centre Presse (groupe Nouvelle République) à Parthenay puis Poitiers. Accompagnement des jeunes journalistes et rappel de l'importance de la carte dans l'exercice de leur métier seront les maîtres-mots de son mandat de correspondant en Poitou-Charentes.

La Commission de la carte en trois points

Que fait-elle ?

La Commission de la carte d'identité des journalistes professionnels est l'instance qui délivre la carte de presse. Créée en 29 mars 1935, en même temps que le statut de journaliste professionnel, elle se compose de :

- la **Commission de première instance** qui statue sur les demandes de cartes ;
- **des correspondants régionaux**, hors Ile de France, qui donnent leur avis sur les premières demandes ;
- la **Commission supérieure**, instance de recours, qui examine des demandes de cartes refusées par la première instance.

Qui la compose ?

La CCIJP réunit à parité des journalistes élus et des employeurs mandatés.

En première instance, elle est composée de 32 membres : 16 journalistes élus par les journalistes détenteurs de la carte (huit titulaires et huit suppléants) et 16 employeurs désignés par leurs organisations professionnelles (huit titulaires et huit suppléants). De même, 19 régions comptent chacune un correspondant journaliste et un correspondant employeur, assistés chacun d'un suppléant.

Si à la Commission supérieure les magistrats sont majoritaires puisqu'ils sont trois dont le président, la profession y est représentée par un représentant élu des journalistes et un des employeurs nommé, assistés chacun de deux suppléants.

Comment décide-t-elle ?

Dès sa réception, le dossier de demande de carte est traité par les services administratifs, qui réclament éventuellement au postulant les pièces ou renseignements manquants. Pour les premières demandes hors Ile-de-France, l'avis des correspondants régionaux est sollicité. Le dossier est ensuite soumis à l'examen individuel des commissaires de première instance. Un visa patronal et un visa journaliste sont requis. Pour un renouvellement, un seul visa est nécessaire. Dans le cas où l'un des commissaires émet un avis réservé ou défavorable, le dossier est examiné en séance plénière de première instance qui statue. En cas de refus, le postulant peut saisir la Commission supérieure.

